

" L'Amour ne peut se concevoir sans mémoire "

EDITO : Nous n'abandonnerons pas !

Très chères amies et amis Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre



Voilà le premier journal de votre Fédération Nationale Autonome. J'espère que sa lecture vous donnera autant de plaisir que celui apporté aux internautes, par la consultation de notre site.

C'est un honneur, plus qu'un plaisir, de m'adresser à vous au nom de toute une équipe qui résiste et qui refuse de baisser les bras. Nous continuons à nous battre pour obtenir la reconnaissance et la réparation dues au sacrifice de nos parents « Mort pour la France » et pour la liberté.

L'espérance ne se trouverait-elle pas dans le dernier discours du Président de la République aux armées. Il a insisté sur « le Droit au Devoir Permanent de reconnaissance de l'Etat à l'égard des soldats comme de leurs familles » ce qui signifie bien **Reconnaissance et Réparation**.

L'Etat nous avait oublié dans ses discours et dans ses intérêts. Il nous trouve trop nombreux . !! C'est pourquoi, le premier objectif de la fédération est d'exiger le recensement des Pupilles de la nation et des Orphelins de guerre.

C'est notre objectif d'enfants vieillissants qui refusent d'abandonner, et veulent réparer le trop long manque de propositions afin d'obtenir dans l'avenir les droits dus aux enfants des soldats d'hier....

Pour nous les événements qui secouent notre pays sont compréhensibles, ils montrent le malaise général qui secoue la nation. Nous avons annoncé que ce malaise était aussi le nôtre et que nous comprenions ces manifestations. Mais, nous avons condamné les violences et les dégradations sacrilèges, profondément choquantes, des lieux de mémoire . Une vraie insulte à nos parents et à tous nos Morts

Nous avons, à l'image du reste de notre pays, participé au « grand débat » et adressé nos revendications et propositions au Président Emmanuel Macron, aux Députés et Sénateurs. Les élus de tous bords sont nombreux à nous soutenir.

Notre combat est compris

Pour la sauvegarde des droits, nous nous projetons dans l'avenir vers les futurs pupilles orphelins.

La Présidente :
Anne CHALONS
Officier de la Légion d'Honneur

Par définition c'est l'obligation morale de se souvenir d'un événement historique tragique... pour qu'il ne se reproduise pas.

La mémoire seule est le fait d'enregistrer le passé et de pouvoir le restituer par la suite.

Mais nombre de souvenirs ne reviennent que lorsqu'une certaine situation les sollicite. Ce qui est le cas des pupilles de la nation et orphelins de guerre qui ont commencé à réagir après la parution des décrets de 2000 et 2004, car le traumatisme qui les habitait, inhibait leur vécu de la guerre et peu s'exprimaient.

Cependant il y avait : la journée nationale du souvenir et de la déportation (24 Avril), les manifestations de la résistance française, des déportés et internés, et d'autres qui en 1960 s'élevaient contre l'ignorance et l'oubli par les jeunes générations et qui auraient pu susciter un premier réveil.

Il faut distinguer **commémorations** organisées par différents pays, diverses associations afin de rappeler le sacrifice des victimes, et le **devoir de mémoire** qui consiste à reconnaître l'état de la victime après sa période tragique.

La limite du devoir de mémoire est que, comme décrit plus haut, les victimes ont souvent occulté les difficultés vécues, sans que le traumatisme subi (car il s'agit bien d'un traumatisme) ne soit ni refoulé, ni oublié. Les conséquences socio-psychologiques sont en général durables.

Pour les atténuer : un seul mot la **RECONNAISSANCE**

Pour résilience de l'individu, voire de la société.

Pour mieux trouver sa place au sein de la société.

Pour refaire un chemin de vie interrompu, récupérer son niveau antérieur et entreprendre une croissance post-traumatique.

Pour un épanouissement psychologique certain, voire physique.

RECONNAÎTRE de la part de l'Etat les responsabilités en analysant les faits qui nous concernent, en cherchant à connaître qui sont les pupilles de la nation, leur nombre par conflit et non pas en les « relativisant », en les ignorant pour quelque motif que ce soit.

La démarche a bien été faite, et c'est tant mieux, pour les victimes de la barbarie nazie et d'autres.

Mais pour nous, RIEN n'a été envisagé depuis plus de 10 ans que nous nous sommes fait connaître et toujours rien à l'heure actuelle. Ajouterai-je que les courriers adressés en haut lieu gouvernemental restent sans réponse !

Paul RICOEUR, (1913-2005) philosophe ancien prisonnier de guerre 39/45, orphelin de mère, **pupille de la Nation** (père décédé en 1915 lors de la 1^{ère} guerre mondiale), écrivait dans un ouvrage « la mémoire, l'histoire, l'oubli » : 3 types de mémoire existent :

La mémoire empêchée: difficulté à se souvenir d'un traumatisme (en l'occultant peut-être)

La mémoire manipulée: utilisée à des fins idéologiques.

La mémoire obligée: qui pose la question du devoir de mémoire : ce dernier consistant à rendre justice aux victimes...et fait intervenir la notion de dette.

C'est ce devoir de mémoire que la France se REFUSE à honorer.

Il n'y a **donc pas pour nous de DEVOIR de MEMOIRE**

Mais bien **un DENI de MEMOIRE.**

A quand une journée du pupille de la nation et de l'orphelin de guerre ?

Oui, nous Pupilles de la Nation, Orphelins de Guerre dont le sacrifice de parent(s) a permis à la France de rester « libre », de retrouver ses valeurs sommes déçus, très déçus que ces dernières ne soient pas observées.

Notre PROGRAMME

Obtention de l'extension de la loi du 27 juillet 1917 pour obtenir une aide matérielle à destination des PN et OG de plus de 65 ans et retraités

Obtention d'une retraite annuelle d'un montant au moins équivalent à celle des anciens combattants

Création d'une journée d'Hommage National pour les pupilles de la nation.

Gratuité de l'entrée dans les musées pour les pupilles de la nation - OG, et leurs enfants.

Ouvrer à la création d'un comité national représentatif des associatifs patriotiques pupilles de la nation, orphelins de guerre et anciens combattants.

Reconnaissance mémorielle et matérielle des pupilles de la nation dont le père ou la mère a été déclarée

" Mort pour la France "

Nos ACTIONS

Mai 2019

Elections Européennes 2019 interpellation des listes

Avril 2019

FNAPOG – Doubs courrier à Monsieur le Président de la République de Monsieur Longeot – sénateur L'INJUSTICE, la grande FAUTE de l'ÉTAT

Appel des Pupilles et Orphelins au Monde Combattant

Justice sociale et égalité de traitement ?

Courrier commun de 4 députés du Doubs à Monsieur le Président de la République

FNAPOG – Synthèse du questionnaire « Pupilles de la Nation – avril 2019

Mars 2019

FNAPOG les nombreuses actions de la Fédération du Doubs

Soutien de Madame **Annie GENEVARD** Députée du Doubs

Courrier de soutien de Monsieur le Député **Xavier BATUT**

Courrier de soutien de Madame **Agnès CANAYER** Sénateur de la Seine – Maritime

Courrier de soutien de Monsieur le Sénateur **Jean François LONGEOT** au Président de la République

Soutien de Madame **Martine BERTHET** Sénatrice de SAVOIE

Soutien de Monsieur **Hervé MARIE** Sénateur de la Seine Maritime

Soutien de Monsieur **Hervé MAUREY** Sénateur de l'Eure

Courrier de soutien de Monsieur **Vincent SEGOUIN** Sénateur de l'Orne

Les soutiens de notre association à retrouver sur <https://fnapog.fr/nos-soutiens/>

ALAUZET Eric Député de la 2ème circonscription du Doubs

AREND Christophe Député 6ème circonscription de la Moselle

BARBIER Frédéric Député de la 4ème circonscription du Doubs

BAROIN François Président des Maires de France

BATUT Xavier François Guillaume Député de la 10ème circonscription de Seine-Maritime

BAZIN Thibault Député de la 4ème circonscription de Meurthe-et-Moselle

BELLAMY François-Xavier Tête de liste des Républicains aux élections européennes de 2019 en France

BERTHET Martine Sénatrice de la Savoie

BOUCARD Ian Député 1ère circonscription du Territoire de Belfort

BOUYX Bertrand Député de la 5ème circonscription du Calvados

CANAYER Agnès Sénatrice de Seine-Maritime

CHARVIER Fannette Députée 1ère circonscription du Doubs

CHAUVIN Marie-Christine Sénatrice du Jura.

COURTEAU Roland Sénateur de l'Aude

DE la PROVOTE Sonia Sénatrice du Calvados.

DI FILIPPO Fabien Député de la 4ème circonscription de la Moselle

DUMONT Laurence Députée de la 2ème circonscription du Calvados.

DUPONT-AIGNAN Député de la 8ème circonscription de l'Essonne

FERET Corinne Sénatrice du Calvados

FIRMIN-LE BODO Agnès Députée de la 7ème circonscription de la Seine-Maritime.

FOLLIOT Philippe Député de la 1ère circonscription du Tarn

GENEVARD Annie Députée de la 5ème circonscription du Doubs et vice-présidente de l'Assemblée nationale

GIPSON Séverine Députée de la 1ère circonscription de l'Eure

GOSSELIN Philippe Député de la 1ère circonscription de la Manche

GROSPERRIN Jacques Sénateur du Doubs

JOURDA Muriel Sénatrice du Morbihan.

LE NAY Jacques Sénateur du Morbihan

LE PEIH Nicole Députée de la 3ème circonscription du Morbihan

LECLERC Sébastien Député de la 3ème circonscription du Calvados

LIOGER Richard Député de la 3ème circonscription de la Moselle.

LONGEOT Jean-François Sénateur du Doubs

LOPEZ Vivette Sénatrice du Gard

LOUIS Alexandra Députée de la 3ème circonscription des Bouches-du-Rhône

MARIE Didier Sénateur Seine Maritime (Normandie)

MASSON Jean-Louis Sénateur de la Moselle,

MAUREY Hervé Sénateur de l'Eure (Normandie)

MENDES Ludovic Député de la 2ème circonscription de la Moselle

MIZZON Jean-Marie Sénateur de la Moselle

MOLAC Paul Député de la 4ème circonscription du Morbihan

MORIN Hervé Président du conseil régional de Normandie

MORIN-DESAILLY Catherine Sénatrice de la Seine-Maritime

PAHUN Jean-Michel Député de la 2ème circonscription du Morbihan.

PELLOIS Hervé Député dans la 1ère circonscription du Morbihan

PERRIN Cédric Sénateur du Territoire de Belfort

PETEL Anne-Laurence Députée de la 14ème circonscription des Bouches-du-Rhône

RAISON Michel Sénateur de la Haute-Saône (Bourgogne-Franche-Comté)

SEGOUIN Vincent Sénateur de l'Orne

SOMMER Denis Député de la 3ème circonscription du Doubs

SYLLA Sira Députée de la 4ème circonscription de la Seine-Maritime

TOURRET Alain Député de la 6ème circonscription du Calvados

UNTERMAIER Cécile Députée de la 4^e circonscription de Saône-et-Loire

VIDAL Annie Députée de la 2ème circonscription de la Seine-Maritime

WAUQUIEZ Laurent Président du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Contacts FNAPOG :

Présidence: Anne CHALONS - 3 B, rue Marcel AYME - 39100 DOLE - 03 84 72 33 82 - presidence@fnapog.fr

Secrétariat: Claude Dayon - 2, allée des Raisins - 11160 CAUNES-MINERVOIS - 04 68 78 08 06 - secretariat@fnapog.fr

BOURGOGNE FRANCHE-COMTE: Anne CHALONS - 3 B, rue Marcel AYME - 39100 DOLE - 03 84 72 33 82
presidence@fnapog.fr

DOUBS : Christiane DORMOIS - 11 chemin des Vareilles du milieu - 25220 CHALEZEULE - 03 81 61 36 90
doubs@fnapog.fr

HAUTE - GARONNE - Claude PASSEPONT - 62 chemin de la goutte - 31470 BONREPOS SUR AUSSONNELLE
05 34 47 29 59 - haute-aronne@fnapog.fr

HAUTES - PYRENEES - Jeannie MENOT - 57 C bd Henri IV - 65000 TARBES - 05 62 93 92 62
hautes.pyrenees@fnapog.fr

MEURTHE & MOSELLE - VOSGES - André LEFEBVRE - 453 Route de Nomeny - 54690 EULMONT
03 83 22 84 72 - 54-88@fnapog.fr

MORBIHAN - Gérard BIHOUISE - 14, rue des Digitales - 56700 KERVIGNAC - 02 97 36 54 75
morbihan@fnapog.fr

MOSELLE - Malou LORENZON - 120 Rue Principale - 57450 FARSCHVILLER - 03 87 89 25 08
moselle@fnapog.fr

NORMANDIE - Jacques LECORNU - 27 avenue de St Pierre et Miquelon - 14520 Port-en-Bessin - Huppain
02 31 92 63 85 - normandie@fnapog.fr

Provence Alpes Côte d'Azur - CORSE - Michel SARLANDIE - 20 traverses d'orange - 13100 AIX EN PROVENCE
04 42 93 11 76 - paca@fnapog.fr

Délégation Régionale FNAPOG de BOURGOGNE. FRANCHE-COMTÉ

Cette grande région rassemblant 8 départements est maintenant constituée en une délégation nationalement reconnue. Nous avons enterré l'ancienne structure. Trois départements n'ont pas adhéré mais, ils ont perdu des membres à notre bénéfice. Tous les autres ont rejoint cette nouvelle délégation FNAPOG. Nos grands axes stratégiques sont pris dans l'intérêt de tous les membres et se mettent progressivement en place. Les objectifs de réussite sont posés. Ils nous guideront sur le chemin de la réussite et de la croissance. Notre stratégie de communication y contribuera et va permettre notre rayonnement et votre information. La responsabilisation de chacun doit être comprise de tous car, les ressources humaines de notre fédération ne peuvent pas s'évaluer en ne regardant que les travaux nationaux accomplis. C'est chacune et chacun qui, localement par leur action quotidienne et par leurs compétences mises au service de tous, seront les garants de notre avenir. C'est pourquoi, je l'assure, que tout soutien individuel est indispensable pour une réussite parfaite. Les responsables départementaux ou régionaux, doivent pouvoir échanger avec leurs adhérents et les rencontrer pour connaître leurs aspirations et leurs besoins...

Toutes les informations recueillies nous permettront de rebâtir un avenir qui a été, depuis quelque temps, très abîmé. La Fédération doit être pérenne, elle doit rayonner chaque jour un peu plus, et pour longtemps, grâce à l'apport de membres de chaque famille et des futurs Pupilles-Orphelins. Cette catégorie de ressortissants ONAC-VG n'est malheureusement pas prête à s'éteindre. Ces jeunes attendent notre aide et plus tard, prendront la relève pour préserver la mémoire de nos parents et celle de leurs chers disparus.

Fédération du Doubs - Votre Présidente Christiane Dormois

Grâce à l'entente parfaite entre le monde Associatif, les Elus et le monde professeurs, nous faisons revivre par le biais d'un spectacle, la RESISTANCE, le courage, la passion de vouloir une France Libre, mais aussi les doutes, les peurs, la souffrance et la mort d'une

Fédération du Doubs (suite)

poignée de jeunes hommes épris de patriotisme, habitants d'un petit village du Doubs dont 16 seront fusillés face à leurs bourreaux, le regard fier, en entonnant "le chant des Partisans"

Le plus célèbre d'entre eux était Henri Fertet. Il avait 16 ans. Sa lettre d'adieu, je l'ai lue lors de la cérémonie du 8 mai, l'émotion a gagné les nombreux citoyens présents. Un voeu adressé à Madame Geneviève DARRIEUSSECO, " Rappeler aux Français durant les prochaines festivités du débarquement des Alliés, de la libération de la Patrie, " le rôle des hommes des maquis, " le sacrifice de nos Valeureux Combattants morts, des victimes civiles et militaires, de ceux qui sont revenus affaiblis ou mourants pour que vive notre France! et que la lettre d'Henri Fertet soit lue!

Nous résistons pour eux, pour nos Pères et le feront jusqu'à notre dernier souffle! Nous avons une pensée particulière pour nos Amis décédés en 2018 et 2019, au nombre de 5. Le 9 mai, le Conseil d'Administration uni et soudé a redit combien nous tenions à poursuivre ce combat, avec vous chers Adhérents et Amis.

Fédération de la Haute Garonne

Les adhérents de la Haute Garonne ont la particularité d'avoir parmi eux 2 indemnisés qui par remerciement et reconnaissance continuent à cotiser. L'un ou plutôt l'une avait son père résistant, arrêté puis abattu, son grand-père avait subi le même sort. (voir article sur le site « Briout »). Le 2ème a eu son père, faisant partie du maquis de Saint Lys, fusillé par Das REICH le 12 juin 44 à Bonrepos (siège FNAPOG31, domicile du président).

Notre fédération participe ou participera aux diverses commémorations notamment 8 Mai, 12 Juin (cité plus haut), et 11 Novembre. Deux réunions annuelles pour ceux qui peuvent se déplacer jusqu'à Bonrepos sur Aussonnelle (1200 âmes).

Une déception générale : aucune réponse n'est apportée aux courriers adressés au Président de la République, aux ministres. Un recours pour cela : le bulletin de vote.

Deux livres ont été édités par la Haute Garonne : le 1er : « si mon père ou ma mère avaient été là » co-écrit par le président et 3 collègues, le 2ème par un adhérent Marc ROUQUIE relevant de 14/18 (voir photo couverture du livre).

Ce 8 Mai 2019 une gerbe FNAPOG31 a été déposée au monument aux morts de Bonrepos où nous étions peu nombreux cette année.

Fédération des Hautes Pyrénées

Ce samedi 11 Mai notre groupe s'est réuni pour une mise au point des actions en cours. Quelles sont les nouvelles de la FNAPOG nationale ?

Où en sont les démarches prévues.

Notre fédération du 65 est en attente d'un rendez-vous avec Madame Maryse CARRIÈRE sénatrice des Hautes Pyrénées, très intéressée par la discrimination dont nous sommes victimes.

Fédération Meurthe et Moselle / Vosges

M. André LEFEBVRE, Président de la Délégation Meurthe et Moselle / Vosges a pris l'attache de tous les Parlementaires de Meurthe et Moselle/Vosges ainsi que des Présidents des différents groupes politiques afin de leur permettre de bien connaître le dossier FNAPOG de reconnaissance des Pupilles et Orphelins de Guerre de tous les conflits en tenant compte du fait que beaucoup sont nouveaux en politique et qu'il est nécessaire de leur expliquer la situation d'injustice dans laquelle nous nous trouvons et qui ne peut perdurer.

Outre la requête, déjà formulée d'un recensement des Pupilles et Orphelins de Guerre encore en vie, le Président A. LEFEBVRE demande que, dans le cadre du grand débat public, nous soit accordée, comme aux autres catégories qui ont souffert de la guerre, une indemnité juste et équitable de reconnaissance de la souffrance.

Fédération du Morbihan

Le 20 Avril 2019 s'est tenue notre Assemblée Générale Morbihannaise. Nous étions 60 adhérents présents, tous à jour de cotisation, et 36 procurations au nom des membres du bureau nous étaient parvenues.

En la mémoire des disparus nous observons une minute de silence. Nous accueillons ensuite Monsieur Noël LE LOIR maire de Guénin.

Puis débute l'AG, la présentation du bureau est faite par le Président Gérard BIHOUISE. Ensuite le compte rendu d'activités a été porté à la connaissance des présents ainsi que le bilan comptable et le rapport moral du Président. Chaque sujet à l'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité et un nouveau bureau a été élu.

La séance se termine par l'intervention des personnalités et des questions diverses auxquelles il a été répondu.

Après l'AG, un dépôt de gerbes a eu lieu au monument aux morts.

La journée s'est poursuivie dans la bonne humeur autour d'un repas convivial animé.

Fédération de Normandie

Notre fédération englobe les 5 départements de Normandie et a été créée le 15 décembre 2018.

Son Président Jacques LECORNU est élu pour 3 ans.

Ces 4 derniers mois nos actions ont été :

Commémoration du 8 mai 1945.

Sept réunions en mairies.

Beaucoup de soutiens reçus par « mail » ou courrier postal :

De Mme Laurence DUMONT députée du Calvados, de Mme MORIN-DESAILLY sénatrice de Seine Maritime, de Mr Hervé MAUREY sénateur de l'Eure.

De Mme SILLA, Mr Xavier BATUT (députés) Mme Agnès CANAYER,

Mr Hervé MARIE (sénateurs) de la Seine Maritime. De Mr Vincent SEGOUIN sénateur de l'Orne, de Mr Hervé MORIN président de la région Normandie et de

Mme Sonia de la PROVÔTÉ sénatrice du Calvados.

En tout 28 courriers ont été adressés aux députés de Normandie pour

Fédération de Normandie (suite)

soutenir notre demande de recensement des Pupilles de la Nation.

Puis des rendez vous ont eu lieu avec Mr Philippe GOSELIN le 14 janvier,
avec Mr Bertrand BOUYX le 19 janvier, avec Mme Laurence DUMONT en février.
Et enfin un entretien avec Mr Franck LECONTE directeur de l'ONAC Calvados.

Fédération de la Moselle

Témoignage d'un adhérent : **Le Massacre de Jouqueviel**

Les 4 et 5 août 1944, une centaine de Géorgiens «Vlassov» désertent, tuent trois officiers et en emmènent sept autres comme prisonniers à St Christophe près de Mirandol-Bourgnouac dans le Tarn où ils rejoignent la 4214e Compagnie FTP-MOI des Polonais. L'occupant organise une réaction importante sous la direction du responsable de la Feld-Gendarmerie de Toulouse, avec l'appui d'éléments de Pionniers de la 10ème Panzer-Division, Prenant les résistants par surprise, la colonne allemande encercle le dimanche 6 août vers 12h30 le village de Jouqueviel (Tarn) où ils ont transféré leur cantonnement, et où se trouvent de nombreux civils venus le soir ; le commandant de la 4214e Compagnie arrivé au printemps, Roman PIETROWSKI dit «Maurice», responsable polonais expérimenté, d'une famille installée en Moselle, organise la défense et le repli de son groupe inférieur en nombre et en armement. Par son sang-froid et son sacrifice personnel, il sauve du massacre l'essentiel de son groupe et de la population; armé d'un fusil-mitrailleur, il s'installe au premier étage de l'hôtel Rieunau (Cayre) transformé en PC et avec quelques camarades couvre le repli des autres jusqu'à ce qu'ils soient débordés. Il périt avec six autres FTP dans l'incendie de l'hôtel. Le combat dure deux heures à l'issue desquelles vingt et un résistants (treize Polonais et huit Géorgiens) trouvent la mort ainsi que huit civils."

Note 1 : père de notre adhérent André PIETROWSKI

Fédération PACA *Michel SARLANDIE - Délégué FNAPOG PACA/CORSE*

A la fin de la 1ère guerre mondiale, chaque monument aux morts de nos villes, de nos villages de la région PACA/CORSE, témoigne du sacrifice de ceux qui nous ont permis de rester des hommes libres. A l'issue de ce terrible conflit, 684 000 orphelins de guerre se retrouvaient sur le bord du chemin. Ces enfants n'ont jamais pu guérir de cette disparition. Cette douleur si vive qui les a envahis est de celle qui ne s'estompe pas. Ils deviennent des « sans famille », privés d'amour, privés de parole. Ils vont grandir dans l'ombre des monuments aux morts où après le départ des écharpes tricolores, le retrait des étendards, ils se retrouvent seuls. Ils vont porter le poids de ce sacrifice suprême.

René CASSIN, ce grand blessé de guerre, membre en 1916 d'une association des mutilés à Aix en Provence, est à l'origine du conseil supérieur des Pupilles de la Nation. Futur Compagnon de la Libération, futur Prix Nobel de la Paix, particulièrement attaché à ces blessés de l'histoire, il affirmait : « La France a une dette envers ses mutilés et ses pupilles, c'est une cause sacrée ».

Lors de la seconde guerre mondiale, la résistance se manifeste très tôt en région PACA/CORSE Dès l'été 1940, des réseaux de renseignement se sont organisés clandestinement. L'archange de la Résistance, Jean MOULIN, fut parachuté début 1942 dans les Alpilles. Les attaches familiales de Jean MOULIN sont à Saint-Andiol, un petit village du nord des Bouches-du-Rhône, qui a inauguré un musée consacré au héros de la Résistance, dans l'ancienne école et mairie, là même où l'enfant Jean MOULIN avait été scolarisé. On peut y marcher dans les pas du seul préfet qui avait refusé de prêter serment au régime de Vichy et qui avait accepté à Londres de devenir le représentant du général de Gaulle en France.

Novembre 1942, l'armée allemande tente de s'emparer de la flotte française, alors consignée au port de Toulon. Près de 90 navires français, dont la totalité des bâtiments de haute mer, se sabordent pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi. Tous les grands bâtiments de combat sont coulés et irrécupérables.

Le débarquement en Provence entre le 15 et le 17 août 1944, voit les troupes françaises particulièrement s'illustrer, sous la direction d'un chef d'exception : le général Jean DE LATTRE DE TASSIGNY. Ils vont libérer Toulon, Marseille, Lyon, Colmar et beaucoup d'autres villes et villages de France, réussir leur jonction avec les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), franchir le Rhin et terminer la guerre sur le Danube.

La fin de la seconde guerre mondiale laisse 300 000 orphelins de guerre, devenus des sans famille. Les conflits des guerres d'Indochine et d'Algérie en rajoutèrent 48 000.

Ces Orphelins de Guerre, Pupilles de la Nation sont attachés au devoir de mémoire. En partenariat avec le Souvenir Français et les Anciens Combattants, ils deviennent des passeurs de mémoire dans les établissements scolaires.

Avec la FNAPOG, ils se battent afin que l'on reconnaisse leur souffrance et que cesse l'ignoble injustice faite à leur endroit.

POUR LES INTERNAUTES

Vous recherchez des informations sur un soldat décédé dans un conflit contemporain

Recherchez dans GOOGLE « Sépultures de guerre »

Vous pouvez alors consulter les fichiers du ministère de la défense (Secrétariat Général pour l'Administration) et connaître ainsi, les combattants décédés au cours des conflits contemporains de 1870 à 1945 ainsi que les lieux de leur inhumation dans les nécropoles nationales.

Il vous faut : Le nom, le prénom, et le conflit concerné.

Le résultat apparaît dans une liste.

Vous accédez à la fiche imprimable en cliquant sur le nom que vous avez recherché

Anne CHALONS Présidente

Après le Congrès de Colmar

En 2007 les fiches de « RETRAITE MILITAIRE » ont publié la réponse faite par le secrétaire d'état à la défense, chargé des anciens combattants, à un élu qui l'interrogeait sur les travaux engagés, pour aboutir à un décret unique, instituant une mesure de réparation pour tous les orphelins de guerre.....

Le secrétaire d'état à la défense a répondu «Le gouvernement réfléchit à la démarche qu'il adoptera, et dont le rythme devra tenir compte des exigences budgétaires et financières du pays »

La conclusion du rédacteur a été:

LONGUE VIE AUX ORPHELINS, S'ILS DOIVENT ATTENDRE LA RÉSORPTION DES DÉFICITS DE L'ÉTAT !
Aujourd'hui, on n'est jamais qu'à 90 ans de la fin de la déclaration de la seconde guerre mondiale, le déficit se creuse tous les jours un peu plus, et de nouveaux conflits sont apparus, de nouveaux orphelins aussi...

Moralité : « Il sera et, il est beaucoup demandé à ceux qui ont déjà beaucoup donné ou souffert »
Nous savons attendre et nous sommes encore, et toujours présents, pour que l'ÉGALITE, la FRATERNITÉ soient respectées en France. Tous nos parents « Morts pour la France » ont donné leur vie pour notre pays, pour notre « LIBERTÉ », il nous en est redevable.

Anne CHALONS - Officier de la Légion d'Honneur
Présidente

LE DEVOIR DE MEMOIRE

FNAPOG Normandie, nos actions dans le cadre du Grand Débat

Soutien de Monsieur Roland COURTEAU Sénateur de l'Aude

Monsieur Le Député Thibault BAZIN

Madame Séverine GIPSON députée de l'Eure soutien la FNAPOG – Normandie

Intervention de Monsieur le Député DI FILIPPO

Courrier de soutien de Monsieur Philippe GOSSELIN Député de la Manche

UN DERNIER APPEL avant le Grand Débat

Un ultime cri d'alarme, l'expression d'un sentiment d'injustice Sociale, Mais qui nous répondra ?

Synthèse du questionnaire « Pupilles de la Nation – avril 2019

En complément de notre appel à *Monsieur le Président de la République* dans le cadre du Grand Débat, notre questionnaire concernant les « *Pupilles de la Nation-Orphelins de Guerre* » diffusé sur notre site a été largement consulté et commenté.

Tout Pupille de la Nation et Orphelin de Guerre a ressenti durant son adolescence une énorme solitude et un grand mépris, les femmes seules étaient rejetées il en était de même pour leurs enfants.

La reconnaissance par les décrets 2000 et 2004 de la République, n'est accordée qu'aux victimes non combattantes. Où se trouve, actuellement, le patriotisme en France ??? La division s'est faite, grâce à ces deux décrets, entre tous les pupilles reconnus « de la Nation ».

L'oubli total et vexant de la reconnaissance pour ceux qui ont combattu. Ils étaient militaires, ils n'étaient pas payés pour cela mais mobilisés par OBLIGATION.

Oui tous les enfants orphelins souffrent de la même douleur.

La France ne doit pas abandonner dans sa vieillesse un orphelin qui a combattu toute sa vie pour vivre décemment.

La reconnaissance par la Nation devient obligatoire à partir de 65 ans.

La France a le devoir de protéger et d'aider tous les enfants Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre surtout au moment de leur vieillesse.

L'ONACVG !!!! qui connaît cette institution ??? de plus demander une aide est similaire au mot « mendier » Nous avons tous notre dignité, hélas c'est ce que l'Etat ne comprend pas (ils sont peut-être trop jeunes pour nous comprendre !)

Nous attendons l'EGALITE dans notre reconnaissance.

Ces réponses confortent notre démarche auprès du Gouvernement pour qu'il comprenne que tout enfant orphelin de père ou de mère ou des deux, ressent la même douleur au plus profond de lui-même. Dire que la souffrance des uns est plus dure que celle des autres est totalement inadmissible. Certains ont avancé ce fait afin d'obtenir leur reconnaissance, mais psychologiquement la souffrance est la même.

La France s'est sentie responsable voire même coupable de la destruction de certaines familles, ce que tout Pupille de la Nation et Orphelin de Guerre comprend et ressent également, mais tenir à l'écart d'autres Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre de parents « **MORT POUR LA FRANCE** » ne va absolument pas dans le sens de notre devise Nationale « *Liberté, EGALITE, Fraternité* ». Il est donc important qu'à l'aube de notre fin de vie, la France reconnaisse, enfin, tous ses enfants dont elle est « la Mère » suite aux adoptions « de la Nation » faites par les Tribunaux.

MONSIEUR EMMANUEL MACRON
PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE

Palais de l'Elysée
55, rue du Faubourg-Saint Honoré
75008 Paris Cedex

Éric ALAUZET
Député du Doubs

Frédéric BARBIER
Député du Doubs

Fannette CHARVIER
Députée du Doubs

Denis SOMMER
Député du Doubs

Besançon, le 5 avril 2019.

Monsieur le Président,

Nous avons été sollicités, dans le cadre du « Grand débat national », par la Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre (FNAPOG). Aussi, nous souhaitons aujourd'hui nous faire le relais de leurs attentes.

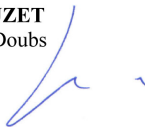
En effet, ceux-ci souhaitent la constitution d'un fichier et le recensement des pupilles de la Nation et orphelins de guerre.

Cette association est engagée de longue date dans une action en faveur de la reconnaissance et de la réparation de ceux qui ont payé le prix fort pour préserver l'intégrité de notre Nation, pour que nous soyons aujourd'hui des citoyens libres.

Il y a plusieurs mois, nous avons soutenu leur proposition de création d'un « fonds de solidarité du tigre ». Cette proposition s'était heurtée aux estimations du coût que représenterait cette indemnisation (1 à 2 milliards d'euros, selon Madame Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'Etat) que nous avait opposées le Gouvernement. Les associations contestent les chiffres qui ont été présentés. Face à cette situation, un recensement paraît tout à fait nécessaire afin de chiffrer de manière réelle le nombre de pupilles de la nation et orphelins de guerre.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous pourrez porter à leur demande, et nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de notre profond respect.

Éric ALAUZET
Député du Doubs



Frédéric BARBIER
Député du Doubs



Fannette CHARVIER
Députée du Doubs



Denis SOMMER
Député du Doubs



*Le Directeur de Cabinet
du Président de la République*

Monsieur Jean-François LONGEOT
Sénateur du Doubs
Palais du Luxembourg
15 RUE DE VAUGIRARD
75291 PARIS CEDEX 06

Paris, le 03 AVR. 2019

Monsieur le Sénateur,

Le Président de la République a bien reçu la correspondance que vous avez souhaité lui adresser, par laquelle vous relayez les attentes exprimées par les pupilles de la Nation et orphelins de guerre dans le cadre du Grand Débat National.

Le Chef de l'Etat m'a confié le soin de vous remercier vivement de cette démarche républicaine.

Ce grand moment démocratique a mis à l'œuvre, sur tout le territoire, l'ensemble des acteurs de notre Nation et a rencontré une participation massive. Toutes les conclusions en seront tirées afin de forger, collectivement, ce nouveau pacte économique, social et environnemental que nos concitoyens attendent.

A cet égard, je puis vous indiquer que votre intervention a été transmise aux services compétents chargés d'analyser les nombreuses contributions reçues.

J'en ai également informé Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées, afin qu'elle fasse procéder à l'examen de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Patrick STRZODA

